



Partenariats équitables à travers la coopération triangulaire: Expériences de la  
société civile Canadienne

*Faits saillants*

**Mars 2020**

Rapport rédigé par :

**Arianna Abdelnaiem, assistante de recherche**

**et**

**Shannon Kindornay, directrice de la recherche, des politiques et des pratiques**

**Conseil canadien pour la coopération internationale**

**Canadian Council for International Co-operation (CCIC)  
Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)**

39 McArthur Ave., Ottawa, ON, K1L 8L7

+1.613.241.7007 | [www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)

## Remerciements

Ce rapport est l'œuvre d'Arianna Abdelnaiem et de Shannon Kindornay, du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), avec le soutien d'Affaires mondiales Canada. L'équipe souhaite remercier les organismes de la société civile canadienne ainsi que d'autres qui ont pris part à cette étude avec enthousiasme. Les autrices remercient Annie Brunton, Natasha Mooney, Britney Raby, Carmen Sorger et Gina Watson qui ont passé en revue les versions préliminaires de ce rapport. Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles du CCCI et de ses membres ni celles d'Affaires mondiales Canada.

## Faits saillants

De nouvelles formes de coopération émergent du fait que la communauté mondiale s'efforce d'atteindre les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce contexte, la coopération triangulaire est en hausse alors que le milieu gouvernemental et des acteurs non gouvernementaux ont conclu des partenariats nord-sud-nord en vue de produire des résultats durables sur le plan du développement. Jusqu'alors, le mandat de la coopération triangulaire relevait des instances gouvernementales; cependant, de récents efforts ont laissé place à une compréhension plus contemporaine qui inclut tous les acteurs du développement tels que le secteur privé et les organismes régionaux. Sur cette toile de fond, le milieu gouvernemental et les acteurs non gouvernementaux jouent le rôle de facilitateurs de coopération nord-sud-sud, où les partenaires pivots fournissent une expertise technique et assurent une capacité d'atteinte de résultats durables au chapitre du développement dans les pays bénéficiaires.

Dans ces circonstances, le Conseil pour la coopération internationale du Canada a mis en œuvre un projet de recherche avec l'appui d'Affaires mondiales Canada qui porte sur la participation des partenaires de la société civile canadienne et d'autres parties concernées au mouvement de coopération triangulaire. Ce projet de recherche visait à établir des données de référence sur la participation au mouvement de coopération triangulaire des organismes de la société civile canadienne du secteur du développement international et de l'aide humanitaire.

Ce projet, qui s'est déroulé entre octobre 2019 et février 2020, a permis de sensibiliser au sujet de la coopération triangulaire au moyen des réseaux sociaux et de communications ciblées diffusées dans le réseau du CCCI, engager plus de trente organismes de la société civile (OSC) dans la recherche et d'identifier des occasions de hausser la coopération triangulaire, ainsi que des obstacles, avec et par des OSC canadiens.

Huit grandes conclusions émergent de la recherche.

- 1. Les OSC canadiens ignorent pour la plupart la coopération triangulaire, sa nouvelle définition et les *Principes directeurs pour une coopération triangulaire efficace*.** Certaines OSC se demandent si la coopération triangulaire est un moyen durable de s'associer, notant qu'il s'agit d'une tendance qui pourrait finalement s'estomper si elle n'est pas utilisée en raison d'un manque de sensibilisation et de soutiens financiers spécifiques.
- 2. Les OSC adoptent des approches de coopération triangulaire à l'occasion de projets qui ont une portée régionale, en s'associant à des institutions mandatée au niveau régional et dans le contexte d'initiatives qui font la promotion d'un apprentissage sud-sud.**
- 3. Les OSC entrevoient la coopération triangulaire comme un moyen d'établir des partenariats équitables avec des partenaires du Sud et de faciliter l'adoption de principes liés à de tels partenariats.** La coopération triangulaire présente le potentiel de décoloniser l'aide au développement en déplaçant l'attention et le pouvoir des partenaires du Nord vers les partenaires du Sud.
- 4. L'une des caractéristiques de l'engagement des OSC canadiennes dans la coopération triangulaire est que les partenaires jouent des rôles multiples.** Par exemple, les facilitateurs canadiens et leurs partenaires pivots participent souvent dans des échanges qui leur permettent d'apprendre mutuellement avec les bénéficiaires et de participer en commun aux activités de mise en œuvre.

5. **Des investissements considérables sont requis dans l'établissement de relations et de moyens efficaces de travailler en collaboration avec les partenaires facilitateurs, pivots et bénéficiaires afin de garantir le succès et réduire les coûts de transaction.**
6. **En exploitant les capacités et l'expertise locales, la coopération triangulaire devient une modalité efficace d'atteindre les bénéficiaires ciblés, d'influencer les décideurs politiques et travailler dans des contextes politiques difficiles.** Par exemple, certaines OSC ont noté que la coopération triangulaire était efficace pour travailler dans des contextes fragiles et des zones de conflit. Les partenaires pivots ont souvent une meilleure connaissance et une plus grande aisance à travailler dans des régions voisines. De plus, la proximité et les similitudes d'expériences entre les partenaires du Sud contribuent à améliorer l'engagement avec les parties prenantes et les décideurs des pays bénéficiaires.
7. **Les facteurs qui font obstacle à une plus grande participation à la coopération triangulaire incluent le manque de connaissances, la perception erronée que les coûts de transaction sont plus élevés dans cette modalité en comparaison avec d'autres types de coopération pour le développement, et les défis associés aux modalités de partenariat actuelles d'Affaires mondiales Canada qui ne favorisent pas les partenariats plus flexibles et plus équitables.** Certaines OSC affirment que les mécanismes de financement et de passation de contrats existants, tels que les accords de contribution, ne sont pas adaptés à des partenariats triangulaires équitables. Un nombre limité d'OSC ont suggéré que des subventions pourraient être mieux adaptées, car elles offrent une plus grande flexibilité en termes de modification des partenariats au courant d'un projet.
8. **Les principaux facteurs favorisant la coopération triangulaire incluent la capacité accrue du Sud, l'adoption de principes liés aux partenariats équitables par les OSC du Nord et une ouverture de la part d'Affaires mondiales Canada par rapport à la coopération triangulaire.**

Dans l'ensemble, ce rapport présente un aperçu de l'expérience et des pratiques des OSC canadiennes en matière de coopération triangulaire. Ce rapport souligne les effets positifs concomitants et à long terme des projets des OSC ayant adopté cette modalité sur les partenaires bénéficiaires ainsi que sur les partenaires pivots dont les capacités s'en trouvent ainsi renforcées, ce qui donne plus de poids au concept des partenariats équitables. D'après l'enquête menée par le rapport auprès des OSC canadiennes et de la variance dans l'utilisation et la connaissance de la modalité de coopération triangulaire, le rapport démontre qu'il n'existe pas d'approche unique. Le rapport conclut que pour assurer la durabilité de cette modalité d'intervention et sa popularité, il faut faire preuve de flexibilité dans les lignes directrices et les mesures de compte rendu. Le soutien du gouvernement canadien est susceptible d'améliorer les résultats des projets axés sur le développement durable et les partenariats durables. Il va sans dire que la flexibilité dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets, nécessite non seulement des changements dans les politiques mais aussi une ouverture d'esprit de la part de tous les partenaires afin de poursuivre un modèle de collaboration qui assure une approche équitable pour toutes les parties concernées.